

Union
Générale des
Fédérations de
Fonctionnaires

la
cgt



fédération
des services
publics

la
cgt



Meeting de Nice, avec les secrétaires généraux des trois versants de la Fonction publique invités de l'UD des Alpes-Maritimes, le 2 octobre 2014

III ELECTIONS PROFESSIONNELLES

ELECTIONS FONCTION PUBLIQUE: VOTER ET FAIRE VOTER CGT!

A quelques semaines du vote des agents – fonctionnaires et non-titulaires – des trois versants de la Fonction publique, Nathalie Gamiochipi, secrétaire générale de la fédération CGT de la santé et de l'action sociale ; Baptiste Talbot, secrétaire général de la fédération CGT des services publics ; Jean-Marc Canon, secrétaire général de l'union générale des fédérations de fonctionnaires CGT débattent des enjeux de ce scrutin.

■ QUELS SONT LES ENJEUX SPÉCIFIQUES ET MÊME INÉDITS DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 4 DÉCEMBRE PROCHAIN ?

• **Synthèse 1^{er} échange** — Ces élections sont importantes à plus d'un titre.

D'abord, évidemment, par l'ampleur du scrutin. Lorsque l'on a présent à l'esprit que plus de 5 millions d'agents (dont près d'1 million de non-titulaires) sont appelés aux urnes et qu'il va être procédé au renouvellement des représentants des personnels dans plus de 20000 organismes consultatifs sur les trois versants de la Fonction publique, on mesure mieux l'étendue de la tâche qu'ont à accomplir les organisations syndicales, ne serait-ce que pour constituer les listes.

De surcroît, il n'est pas inutile de

rappeler qu'un tel processus électoral est tout à fait inédit, puisque c'est la première fois que tous les personnels de la Fonction publique sont appelés aux urnes à la même date.

Ensuite, cette consultation marque, si l'on peut dire, le basculement complet dans les dispositions pérennes des accords de Bercy de 2008, puisque, avec la loi de juillet 2010, il était prévu une période transitoire d'une durée significative. Pour s'en tenir à quelques aspects essentiels, soulignons que seules les organisations syndicales ayant obtenu un siège dans le Comité Technique concerné seront désormais déclarées représentatives.

Qu'à contrario, celles qui ne le seront pas n'émergeront plus dorénavant qu'à la moitié de l'assiette des décharges de service. Enfin, que seules les or-

ganisations représentatives pourront négocier des accords dans le même temps que ceux-ci ne pourront être valides que s'ils sont signés par des syndicats représentant la majorité des voix aux élections professionnelles au niveau où l'accord est proposé. Pas besoin de lire dans le marc de café pour comprendre que de larges bouleversements potentiels peuvent intervenir à l'issue du scrutin du 4 décembre.

Enfin, il est évident que les résultats obtenus par chacune des organisations syndicales auront une signification politique majeure. A l'heure où, après les années dévastatrices de l'ère Sarkozy, Hollande et consorts mettent en œuvre des orientations en bien des points aussi calamiteuses, le contexte de ce scrutin est évidemment déterminant. A cette aune, le score de la CGT

en particulier constituera un marqueur singulièrement structurant.

Au-delà de la place de première organisation de la Fonction publique qui ne paraît pas devoir être remise en cause, l'audience de notre organisation – progression, maintien, recul – sera un signe fort sur la justesse de nos combats contre des politiques

il est évident que les
résultats obtenus
par chacune des
organisations syndicales
auront une signification
politique majeure

d'austérité et de démantèlement et sur notre projet syndical avec ses propositions alternatives.

Une CGT en hausse, c'est une CGT confortée et mieux armée pour poursuivre et renforcer son action. C'est aussi un gouvernement qui devra compter encore davantage avec notre organisation et cela, à tous les niveaux.

Or, sans doute plus que jamais dans la période actuelle, les agents de la Fonction publique ont besoin d'une CGT écoutée et crainte.

C'est pour toutes ces raisons qu'il faut premièrement gagner l'enjeu de la participation – condition de la légitimité de ce scrutin et des organisations syndicales – et gagner le vote CGT, pour rendre encore plus efficace un syndicalisme de conquêtes sociales.

■ A L'OPPOSÉ DES CHOIX GOUVERNEMENTAUX ACTUELS, EN QUOI LA RECONQUÊTE ET LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES PUBLICS SONT UNE DES SOLUTIONS À LA CRISE ?

• **Synthèse 2^e échange** – Les services publics, la Fonction publique, constituent de puissants vecteurs de résistance à l'offensive du capital et de ses relais politiques. Ainsi des pans importants de notre société échappent à la logique marchande. Le statut de la Fonction publique joue à cet égard un rôle fondamental en termes de garanties, tant pour les citoyens usagers que pour les personnels.

Certes la situation de nos concitoyens s'est dégradée depuis de trop nombreuses années, mais le contraste n'en est pas moins fort entre la situation de la France et celles des pays dans lesquels le marché a accru son emprise sur la société. Ainsi en Grande-Bretagne, après les destructions massives d'emplois publics et la vague de privatisations, on constate une

explosion de la pauvreté, une baisse des salaires réels et un taux d'incarcération parmi les plus élevés dans les pays riches. Des services publics forts sont en effet un puissant facteur de cohésion sociale et de développement économique.

Compte tenu du rôle de la puissance publique en matière d'infrastructures et de l'importance de la commande publique, les coupes opérées depuis plus de dix ans dans les budgets publics ont conduit à un fort ralentissement de l'activité économique. Elles ont aussi largement contribué à la dégradation de la situation salariale et donc à l'affaiblissement de la consommation. Ce cercle vicieux de l'austérité doit impérativement être rompu.

Le dynamisme démographique est un autre motif qui justifie la reconquête des missions publiques et leur extension. Les besoins de services publics sont importants et le seront de plus en plus. La question est de savoir si oui ou non la puissance publique et la population auront la maîtrise des outils de réponse à ces besoins. La CGT répond évidemment par la positive à cette question et elle est par conséquent déterminée à affronter les tenants du marché et du renoncement démocratique.

Enfin des services publics puissants, qui se développent, qui continuent de démontrer leur utilité sociale et économique, concourent à notre ambition de transformation sociale. Ils sont la preuve vivante que la loi du marché et des plus riches n'est pas l'alpha et l'oméga de l'avenir de l'humanité. Ainsi, au travers de la question de la Fonction publique et de la reconquête des missions publiques, c'est aussi la perspective du dépassement du système capitaliste que nous posons.

■ DÉFICIT BUDGÉTAIRE, DETTE PUBLIQUE...Y A-T-IL DES ALTERNATIVES POSSIBLES AUX POLITIQUES D'AUSTÉRITÉ ?

• **Synthèse 3^e échange** – Depuis plusieurs décennies, toujours sous l'aiguillon des organisations patronales, des actionnaires et plus particulièrement du Medef, les pouvoirs publics ont laissé se développer une crise des finances publiques.

Cette crise trouve son origine dans une captation toujours plus grande des richesses produites par le capital, la multiplication des exonérations et des allègements des cotisations sociales et des impôts des entreprises et l'obligation faite aux Etats de se financer auprès des marchés financiers.

Dans un tel contexte les pouvoirs publics transforment les services publics et la puissance publique pour en faire des outils au service du capital.

Aux 15 milliards d'euros de baisse

de la dépense publique au titre de la loi de finances 2014, le pacte dit de « responsabilité » de François Hollande et Pierre Gattaz, a pour objet d'ajouter une nouvelle ponction de plus de 50 milliards d'euros, au détriment du financement de toute l'action publique, celle de la sécurité sociale, celle de l'Etat et de ses opérateurs, celle des collectivités locales.

De telles évolutions se traduiront aussi par une nouvelle amputation des moyens budgétaires alloués aux trois versants de la fonction publique avec de nouvelles suppressions d'emploi, un effondrement des crédits de fonctionnement et d'investissement, un nouveau recul des services publics de pleine compétence et de proximité dans les territoires. Les conditions de vie au et hors travail des personnels (gel de la valeur du point de l'indice, diminution de moitié des crédits alloués aux mesures catégorielles,...) continueront de se dégrader.

A l'opposé de tels choix, la CGT réaffirme qu'il est possible de financer toute l'action publique.

Le financement de l'action publique implique d'établir des liens forts entre les finances publiques, l'activité des institutions économiques et financières du secteur semi-public, l'efficacité et le contrôle des fonds publics.

C'est pourquoi la CGT propose une réforme de la fiscalité reposant sur le principe de la progressivité de l'impôt, l'imposition plus grande du capi-

Le dynamisme
démographique est
un autre motif qui
justifie la reconquête
des missions publiques
et leur extension

tal, une contribution des entreprises favorisant l'emploi, les salaires, la formation professionnelle, l'égalité entre les femmes et les hommes.

La création d'un pôle financier public pour financer, au moyen d'une autre politique monétaire et du crédit, une nouvelle logique de développement et procéder aux investissements nécessaires afin de développer les services publics et d'intérêt général.

La mise à plat et le contrôle de toutes les aides publiques, des niches fiscales et sociales, dont le montant est aujourd'hui supérieur à plus de 200 milliards d'euros.

La mise en place, au niveau européen, d'un plan d'investissement et d'une taxe sur les transactions financières afin de développer les services publics et les politiques publiques.



Paris, manifestation du 15 mai 2014 pour l'emploi et les salaires dans la Fonction publique

Le renforcement, aux niveaux national, européen et international, des moyens de lutte contre toutes les formes de fraudes et de criminalités fiscales, financières, économiques, la levée du secret bancaire et la suppression des paradis fiscaux.

Enfin, nous proposons qu'un audit citoyen détermine les parties et montants illégitimes de la dette et décide des modalités de leur financement, voire de leur annulation totale ou partielle.

■ **LES AGENTS PUBLICS SONT CONFRONTÉS À UNE DÉGRADATION CONSÉQUENTE DE LEURS CONDITIONS DE VIE AU ET HORS DU TRAVAIL. COMMENT Y REMÉDIER ?**

• **Synthèse 4^e échange** – Des instances existent et les obligations des employeurs en termes de sécurité et de résultats sur la bonne santé physique et mentale des agents sont importantes. Mais pourtant, peu d'employeurs engagent les actions nécessaires sans la création d'un rapport de forces dans le service, l'établissement ou l'administration. Les restructurations et les réorganisations incessantes dans la Fonction publique amènent les personnels à être désorientés, à se poser la question du sens du travail fait par rapport à leur engagement dans la Fonction publique.

Les comités hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT) existent maintenant dans les trois versants de la Fonction publique. Ce sont des instances importantes qui permettent

d'agir sur les conditions de travail, dans lesquels on analyse et on agit sur l'organisation du travail. Le CHSCT combat les risques professionnels à la source (prévention primaire) en les analysant et en essayant de les supprimer.

La CGT, forte de son expérience, agit avec les personnels sur l'amélioration de leurs conditions de travail. Cette action se fait au plus près du

nous proposons qu'un audit citoyen détermine les parties et montants illégitimes de la dette et décide des modalités de leur financement, voire de leur annulation totale ou partielle

« terrain » car il faut analyser le travail réellement fait et non le travail prescrit par l'employeur. Chaque personne déploie des trésors d'inventivité afin d'effectuer un travail dont elle puisse être fière, c'est un fait et la CGT met tout en œuvre pour que ce travail soit reconnu et valorisé.

La CGT agit également en amont en négociant des accords favorables aux salariés qui amènent des droits nouveaux. C'était le cas en 2009, lorsque la CGT a signé les accords sur la santé et

la sécurité au travail dans la Fonction publique (création, entre autre, des CHSCT) et en 2013, celui sur la prévention des risques psychosociaux dans la Fonction publique. Ce sont des accords qui donnent un cadre permettant aux personnels, par le biais de leurs représentants, d'agir sur le travail, sur les conditions de vie au travail. Le cycle de négociation se poursuit sur la « qualité de vie au travail », la CGT agit dans le but d'obtenir des droits nouveaux pour les personnels mais le rapport de forces est nécessaire et la CGT a besoin d'avoir une légitimité forte pour défendre les personnels dans toutes ces négociations et être à l'offensive.

La CGT souhaite ouvrir plusieurs chantiers comme la médecine de prévention, le régime de l'imputabilité au service des accidents et des maladies professionnelles, l'amiante... Les sujets sont nombreux et très prégnants dans le contexte actuel. Nous ne pouvons accepter des organisations de travail pathogènes, des « plans de licenciements » déguisés en déclarant inaptés des agents. Nous ne pouvons tolérer que des agents risquent leurs vies à essayer de la gagner.

Pour tout cela, nous avons besoin que les personnels votent en masse pour les listes CGT, n'oublions pas que ce sont les organisations syndicales représentatives (ayant un siège dans les comités techniques) qui pourront mandater des représentants dans les CHSCT, instance essentielle sur l'amélioration des conditions de vie au travail des personnels.

■ QUELQUES MOTS POUR CONCLURE POUR CHACUN DES VERSANTS ?

• **Nathalie Gamiochipi, fédératrice CGT de la santé et de l'action sociale** — Le 4 décembre, ce sont 1050000 salariés qui travaillent dans les établissements publics de santé et dans des établissements et services de l'action sociale qui vont élire leurs représentants dans les CTE, CAPL et CAPD. Ce sont les 2800 CTE locaux qui, une fois compilés, feront la représentativité de la CGT dans la FPH (1000 hôpitaux et 1800 maisons de retraites publiques et services d'action sociale).

Dans un souci d'harmonisation au sein de la Fonction publique, la représentation dans le CTE ne se fera plus par catégorie mais se fera comme dans la FPT et FPH en collège unique.

Dans la même période, du 19 novembre au 4 décembre, les fonctionnaires et retraités hospitaliers et territoriaux éliront leurs représentants à la CNRACL.

La précarité (plus de 20% à ce jour), le salaire, l'emploi et les conditions de travail sont des revendications que nous partageons en transversalité dans la Fonction publique.

La reconnaissance des qualifications des personnels avec les évolutions des missions des agents est au cœur de nombreuses de nos revendications.

La défense des intérêts statutaires, l'accès aux soins, la qualité du service public de santé et hospitalier, les moyens pour répondre aux missions sont au cœur de notre campagne (PLF, PLFSS et loi santé).

Nous avons placé notre campagne sur la base de « J'agis, je vote CGT ! » et nous avons l'ambition de gagner ces élections en progressant dans les suffrages en restant 1^{re} organisation syndicale dans la Fonction publique hospitalière.

• **Baptiste Talbot, secrétaire général de la fédération CGT des services publics** — A ce stade de la campagne, il est sans doute utile d'insister sur nos atouts, notre capacité à changer la donne avec les personnels,

en construisant un vote CGT du plus haut niveau possible.

La CGT, c'est la première force syndicale du pays, une référence majeure, l'organisation historique dont s'est doté le monde du travail. Nous sommes le premier syndicat de la Fonction publique, un acteur décisif de la construction du Statut général des fonctionnaires, cette grande avancée démocratique que nous continuons chaque jour de faire vivre.

La CGT, c'est un réseau militant présent sur tout le territoire et dans tous les secteurs, des dizaines de milliers de militants, d'élus et mandatés en CAP, en comité technique, en CSHCT. Ce sont des dizaines de milliers de femmes et d'hommes qui chaque jour défendent les intérêts de leurs collègues et font vivre nos garanties collectives.

La CGT, c'est la force syndicale qui a joué un rôle majeur dans les batailles revendicatives contre les réformes régressives sur les retraites. Notre organisation a été au centre de tous les processus unitaires de construction d'action. Cela a encore été le cas le 15 mai dernier quand 250 000 agents de la Fonction publique sont descendus dans la rue pour exiger l'augmentation de la valeur du point d'indice.

La CGT, ce sont des milliers de luttes locales, des victoires sur l'emploi, sur les moyens pour les missions de service public, sur les conditions de travail ; c'est la lutte contre la précarité, menée par les précaires faisant front commun avec leurs collègues titulaires.

La CGT, c'est le syndicat qui a fait du jour de carence une bataille centrale, un combat de masse avec la remise en octobre 2012 à la ministre Lebranchu d'une pétition signée par 60 000 agents exigeant l'abrogation de cette mesure scandaleuse. Cette victoire n'est pas seulement la nôtre mais nous pouvons affirmer que nous avons joué un rôle déterminant dans son obtention.

Enfin notre CGT est et a été la première force de résistance à la politique antisociale du gouvernement actuel et de ses prédécesseurs, l'organisation qui a été et est toujours en première ligne contre la RGPP, la REATE, la loi

HPST, les réformes territoriales successives, la MAP.

Le vote CGT sera d'autant plus fort s'il est considéré par les agents comme un moyen de lutter, un moyen d'adresser au gouvernement un message de rejet de sa politique, d'exigence de rupture avec l'austérité, pour retrouver la voie du progrès social qui devrait être celle empruntée par tout gouvernement de gauche digne de ce nom.

• **Jean-Marc Canon, union générale des fédérations de fonctionnaires CGT**

Sur le versant de la Fonction publique de l'Etat, outre les enjeux transversaux, les résultats du scrutin du 4 décembre auront évidemment des conséquences spécifiques.

En premier lieu, nous rappelons qu'en 2011, les trois premières organisations syndicales – FO, FSU et CGT, dans cet ordre – étaient séparées par moins de 10000 voix (moins de 400 entre la CGT et la FSU, en faveur de cette dernière), sur plus de 1,2 million de votants. C'est assez souligner que même de faibles variations de pourcentages pourraient conduire à des changements importants.

En même temps bien sûr, les votes et les choix des agents renseigneront sur ce qu'ils pensent des orientations politiques du pouvoir actuel et du positionnement des syndicats. Estimeront-ils, comme la CGT, que les nouvelles et massives suppressions d'emplois dans la plupart des secteurs sont inacceptables, en ce qu'elles mettent en péril les missions de service public et détériorent davantage les conditions de travail ? Analyseront-ils, à l'instar de notre syndicat, que la modernisation de l'action publique (MAP), l'administration territoriale de l'Etat, la revue des missions publiques, ressemblent à s'y méprendre à la RGPP et à la REATE et participent au démantèlement de l'action publique ? Et de manière corollaire adhéreront-ils aux alternatives portées par la CGT ?

Voici, parmi d'autres, des questions qui seront au cœur de la consultation électorale du 4 décembre. ♦



Nathalie Gamiochipi



Baptiste Talbot



Jean-Marc Canon